



MAIRIE DE SAINT-MANDRIER-SUR-MER

AVIS

Mmes et MM. les Membres du Conseil municipal sont convoqués dans
la salle des fêtes du Square Marc Baron
pour la réunion qui aura lieu le **jeudi 4 avril 2024 à 18h30**

FINANCES

- 1- ELECTION DU PRESIDENT DE SEANCE POUR LE VOTE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2023
- 2- NOTE RELATIVE AU COMPTE FINANCIER UNIQUE – ANNEE 2023 – BUDGET DE LA COMMUNE
- 3- COMPTE FINANCIER UNIQUE 2023 – BUDGET ANNEXE DES GITES COMMUNAUX
- 4- AFFECTATION DU RESULTAT 2023 POUR LE BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE
- 5- AFFECTATION DU RESULTAT 2023 POUR LE BUDGET ANNEXE DES GITES COMMUNAUX
- 6- VOTE DES TAUX DE LA FISCALITE DIRECTE LOCALE POUR L'ANNEE 2024
- 7- ETAT RELATIF AUX INDEMNITES DE FONCTION DES ELUS COMMUNAUX VERSEES EN 2023
- 8- VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024 – BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE
- 9- VOTE DES PARTICIPATIONS VERSEES DANS LE CADRE DU BUDGET PRIMITIF
- 10- REPRISE D'UNE PROVISION POUR DEPRECIATION DES ACTIFS CIRCULANTS – BUDGET 2024
- 11- REVISION D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME – CREDIT DE PAIEMENT POUR LA REHABILITATION DE LA PROPRIETE FLICHE BERGIS – BUDGET PRINCIPAL – ANNEE 2024
- 12- REVISION D'UNE AP/CP D'INTERVENTION N°5 – RENOVATION DES BATIMENTS COMMUNAUX - MISE A JOUR AVRIL 2024
- 13- MISE EN PLACE DE LA FONGIBILITE DES CREDITS EN SECTION DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT
- 14- VOTE DES SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU BUDGET PRIMITIF

- 15- CONVENTION D'OBJECTIFS 2024 AVEC LES ASSOCIATIONS QUI BENEFICIENT D'UNE SUBVENTION (FINANCIERE ET OU EN NATURE) DE PLUS DE 23 000 € : ASSOCIATION VIVONS ENSEMBLE
- 16- CONVENTION D'OBJECTIFS 2024 AVEC LES ASSOCIATIONS QUI BENEFICIENT D'UNE SUBVENTION (FINANCIERE ET OU EN NATURE) DE PLUS DE 23 000 € : ASSOCIATION LES LUCIOLES
- 17- CONVENTION D'OBJECTIFS 2024 AVEC LES ASSOCIATIONS QUI BENEFICIENT D'UNE SUBVENTION (FINANCIERE ET OU EN NATURE) DE PLUS DE 23 000 € : ASSOCIATION ALSH LEI MOUSSI
- 18- CONVENTION D'OBJECTIFS 2024 AVEC LES ASSOCIATIONS QUI BENEFICIENT D'UNE SUBVENTION (FINANCIERE ET OU EN NATURE) DE PLUS DE 23 000 € : ASSOCIATION USSM FOOTBALL
- 19- CONVENTION D'OBJECTIFS 2024 AVEC LES ASSOCIATIONS QUI BENEFICIENT D'UNE SUBVENTION (FINANCIERE ET OU EN NATURE) DE PLUS DE 23 000 € : ASSOCIATION USSM RUGBY
- 20- CONVENTION D'OBJECTIFS 2024 AVEC LES ASSOCIATIONS QUI BENEFICIENT D'UNE SUBVENTION (FINANCIERE ET/OU EN NATURE) DE PLUS DE 23 000 € : ASSOCIATION LA MANDREANE
- 21- REMBOURSEMENT DES FRAIS DE DEPLACEMENT ET DE SEJOUR DE M. VINCENT ROMAIN A L'OCCASION DE LA FETE DE LA SAINT-MICHEL A PROCIDA

AFFAIRES SCOLAIRES

- 22- ENGAGEMENT DANS LA MISE EN ŒUVRE D'UN PROJET EDUCATIF TERRITORIAL 2024 – 2027 ET PLAN MERCREDI POUR L'ACCUEIL DE LOISIRS DU MERCREDI

DOMAINE PUBLIC

- 23- ANNULATION DE LA CONVENTION DE DELEGATION DE MAITRISE D'OUVRAGE – CONSERVATOIRE TPM
- 24- AUTORISATION DE SIGNATURE D'UN AVENANT N°1 AU MARCHE N°2020-05 – MISSION DE MAITRISE D'ŒUVRE – REHABILITATION DE LA PROPRIETE FLICHE BERGIS

COMMANDE PUBLIQUE

- 25- SIVAAD – RETRAIT DE LA COMMUNE DE BESSE-SUR-ISSOLE ET ADHESION DE LA COMMUNE DU PRADET

ADMINISTRATION GENERALE

- 26- CONVENTION DE PARTICIPATION DES COLLECTIVITES AUX SEANCES D'EXAMENS PSYCHOTECHNIQUES GROUPEES PROPOSEES PAR LE CDG 83

27- ACCEPTATION D'UNE CESSION A TITRE GRATUIT – CANONS MARINE EMBARQUES

28- PRESENTATION DES DECISIONS MUNICIPALES DU 1^{ER} TRIMESTRE 2024

Le Maire,

Gilles VINCENT

